



Conférence : Identifier les agissements homophobes au travail et savoir y faire face en tant que victime ou témoin

Cette conférence permet :

De savoir identifier les agissements discriminatoires au travail dans ses propres comportements et dans ceux des autres afin de pouvoir agir face à ces violences en tant que cible ou témoin. Les violences abordées pendant la formation sont les suivantes : l'agissement homophobe.

Intitulé : Identifier les agissements homophobes au travail et savoir y faire face en tant que victime ou témoin

Population ciblée : collaborateur, collaboratrices, agent-es

Prérequis : aucun

Contenu :

- Les obligations de l'employeur en matière de lutte face aux violences au travail
- Un monde hétéronormé
- Les représentations et stéréotypes homophobes
- Les formes les plus courantes d'agissements homophobes au travail
- Les définitions juridiques associées
- Des ressources pour continuer à 'chausser ses lunettes'
- Les conséquences sur les personnes victimes, leur entourage professionnel et pour la structure
- Les contacts clés internes et externes
- Se mettre en action : agir en tant que victime ou témoin

Durée : 1 h 30

Format : présentiel, distanciel ou hybride

Langues : français ou anglais

Modalités et délais d'accès : un mois

Nombre de stagiaires : illimité

Tarif : devis sur demande

Contact : elisabeth.chaudiere@ekiwork.com

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Nos interventions sont toutes TRES pratico-pratiques (très peu théoriques et non-idéologiques), y compris nos conférences. Nous mettons en lumière de manière très concrète les sujets de nos interventions. Nous donnons des outils à l'ensemble des salarié·es quel que soit leur rôle au sein de votre structure. Notre dynamique pédagogique s'appuie sur leur contribution.

Outils pédagogiques :

- Supports vidéo
- Visuels
- Quiz
- Réflexions individuelles
- Réflexions collectives
- Cas pratiques
- Mises en situation

Même si nous sommes expert·es et maîtrisons très bien nos sujets, nos contenus et nos messages sont simples, concrets et précis, ce qui les rend très accessibles.

Modalités d'évaluation de nos interventions :

Pour toutes nos interventions, un questionnaire d'évaluation à chaud est partagé aux stagiaires en fin d'intervention. Un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé 3 mois après l'intervention. Nous envoyons les retours des stagiaires quelques jours après la fin de l'intervention au commanditaire. Ainsi que les retours à froid, 3 mois plus tard.

Nous envoyons par ailleurs en fin de mois, une évaluation au commanditaire pour chaque type d'interventions réalisées dans le mois.

Ressources :

un quiz et des ressources pour ouvrir la discussion et 'donner envie' sont transmis aux stagiaires en amont de l'intervention. Un livret digital et/ou le support de l'intervention est mis à disposition des stagiaires ou envoyé par email en fin d'intervention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos conférences, ateliers et formations sont accessibles à toutes et à tous.

Céline Hanek, référente handicap pour EKIWORK s'assure systématiquement de la présence ou non de personnes en situation de handicap parmi les stagiaires et propose des adaptations spécifiques au cas par cas.

À tout moment, en tant que stagiaire ou commanditaire, vous pouvez joindre Céline Hanek pour lui partager des demandes d'adaptation de nos interventions liées à une situation de handicap en particulier : celine.hanek@ekiwork.com.

CGV EKIWORK

Report et annulation :

Il est possible de reporter une intervention sans frais de report au plus tard 20 jours avant l'intervention. Moins de 20 jours avant l'intervention, le report est facturé 40% (correspondant aux frais déjà engagés). 40% en plus du montant de l'intervention à reporter.

L'annulation d'une intervention prévue est facturée 100% du montant de l'intervention.

Délai de règlement : 30 jours

Acompte : 50% à la signature du devis